



Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION (EPD & HPD)

En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN

Isolant en laine de verre à souffler URSA

URSA PULS'R 47

120 mm

R = 2,5 m².K/W

(hors accessoire de fixation)



Table des matières

Avertissement.....	3
Guide de lecture.....	3
Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits.....	3
• Informations générales.....	4
Vérification de la FDES, par tierce partie, effectuée selon le programme de vérification INIES :...	4
• Description de l'unité fonctionnelle et du produit.....	4
Description de l'unité fonctionnelle :	4
Description du produit et de son utilisation :	5
Domaines d'applications du produit :	5
Données techniques et caractéristiques physiques du produit :	5
Représentativité de la FDES :	5
Description des principaux composants et/ou matériaux pour 1 m ² de produit :	6
Description de la durée de vie de référence (DVR) :	6
• Etapes du cycle de vie.....	7
Etape de production, A1-A3	8
Etape de construction, A4-A5.....	9
Etape d'utilisation, B1-B7	10
Etape de fin de vie, C1-C4.....	10
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système, D.....	10
• Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	11
• Résultats de l'analyse de cycle de vie.....	11
• Interprétation du cycle de vie	16
• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.....	17
Air intérieur	17
Sol et eau	19
• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments.....	20
Caractéristiques du produits participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	20
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment	20
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment	20
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment	20

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité d'URSA France SAS (producteur de la Fiche de Déclaration Environnementale et sanitaire, FDES) selon les normes NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 et le complément national NF EN 15804/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée des références complètes à la FDES d'origine et à son producteur. Ce dernier pourra remettre un exemplaire complet sur demande.

Les normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Il est rappelé que les résultats de l'étude sont fondés seulement sur des faits, circonstances et hypothèses qui ont été soumis au cours de l'étude. Si ces faits, circonstances et hypothèses diffèrent, les résultats sont susceptibles de changer.

De plus il convient de considérer les résultats de l'étude dans leur ensemble, au regard des hypothèses, et non pas pris isolément.

Note : La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

REMARQUE : Cette FDES a été réalisée par URSA avec l'assistance de Deloitte Conseil dans le cadre d'un contrat entre Deloitte Conseil et URSA. Les procédures que Deloitte Conseil a mises en oeuvre en exécution de la présente mission ont été uniquement réalisées à la demande d'URSA. À ce titre, Deloitte Conseil n'accepte aucune responsabilité vis-à-vis de tiers.

Guide de lecture

Exemple de lecture : -9,0E-03 = -9,0 x 10⁻³ (écriture scientifique)

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'indicateur est nul, alors la valeur zéro est affichée,
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MND » est affichée,
- Toutes les valeurs non nulles sont exprimées avec au minimum 2 chiffres significatifs,
- En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des différents modules.

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A1.

La norme NF EN 15804+A1 définit au § 5.3 « Comparabilité des DEP pour les produits de construction » les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

" Une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations)."

• Informations générales

Type de Déclaration Environnementale	FDES individuelle, couvrant le cycle de vie du « berceau à la tombe » avec le module D.
Identification des Règles de Catégories de Produits	La norme NF EN 15804+A1, le complément national NF EN 15804/CN et la norme NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Editeur de la FDES	Renaud BENCHET Responsable Technique, URSA France renaud.benchet@ursa.com
Nom du produit déclaré	URSA PULS'R 47 120 mm R = 2,5 m ² .K/W
Propriétaire de la FDES	URSA France SAS, Maille Nord III, 9 porte de Neuilly, 93160, Noisy-le-Grand, www.ursa.fr
Fabricant pour lequel la FDES est représentative	URSA Produit fabriqué aux usines de Desselgem (Belgique) et El Pla (Espagne)
Logo du programme et adresse du site internet	AFNOR-INIES www.inies.fr 
Date de publication	Décembre 2021
Date de fin de validité	Décembre 2026

Vérification de la FDES, par tierce partie, effectuée selon le programme de vérification INIES :

Les normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16783 sont utilisées comme RCP.		
Vérification indépendante conformément à la NF EN ISO 14025:2010	<input checked="" type="checkbox"/> Externe	Numéro d'enregistrement INIES : 3122787618102021-FC
Nom du Vérificateur	Yannick LE GUERN / Société ELYS Conseil yannick.leguern@elys-conseil.com	

L'attestation de vérification est disponible sur la base INIES.

• Description de l'unité fonctionnelle et du produit

Description de l'unité fonctionnelle :

En considérant les fonctions de ce produit, l'unité fonctionnelle peut être décrite ainsi :

1 m² d'isolant permettant d'assurer la fonction d'isolation thermique avec une résistance thermique de R = 2,5 m².K/W (hors accessoires de fixation), sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans.

Description du produit et de son utilisation :

Le produit étudié est 1 m² d'isolant en laine de verre premium. Il s'agit de :

Laine de verre à souffler.

URSA fabrique avec des matières premières naturelles et abondantes (sable) ou des matières recyclées (calcin), par fusion et fibrage, de la laine de verre. Les produits obtenus se présentent sous la forme d'un « matelas de laine minérale » composé d'une structure souple et d'air.

Sur Terre, le meilleur isolant est l'air sec immobile à 10°C : son coefficient de conductivité thermique, exprimé en lambda (λ), est de 0,025 W/(m.K) (Watt par mètre et par degré Kelvin). La conductivité thermique des laines de verre se rapproche de celle de l'air immobile puisque leur lambda varie de 0,030 W/(m.K) pour les plus performantes, à 0,040 W/(m.K) pour les moins performantes.

Grâce à leur structure enchevêtrée, les laines minérales (laine de verre ou laine de roche) sont des matériaux poreux qui emprisonnent de l'air, ce qui en fait une solution pour isoler. La structure poreuse et élastique de la laine minérale absorbe également les bruits aériens, les bruits de chocs et permet d'effectuer une correction acoustique à l'intérieur des locaux. Enfin, à base de minéraux incombustibles par nature, les laines minérales n'alimentent pas le feu et ne propagent pas les flammes.

L'isolation en laine de verre est utilisée dans les bâtiments ainsi que dans les installations industrielles. Elle assure un haut niveau de confort, réduit les coûts d'énergie, minimise les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), limite la perte de chaleur par les toits, les murs, les planchers, les tuyaux et les chaudières, réduit la pollution sonore et protège les maisons et les installations industrielles du risque d'incendie.

Le contenu en carbone biogénique du produit est égal à 0.

Domaines d'applications du produit :

Isolation thermique pour le Bâtiment
/ **Comble perdu**

Données techniques et caractéristiques physiques du produit :

Norme de référence pour déclarer les performances du produit : **NF EN 14064-1**

Code de désignation CE : **1-S1-MU1**

Résistance thermique : **2,5 m².K/W**

Conductivité thermique : **0,047 W/(m.K)**

Réaction au feu : **Euroclasse A1**

Propriété acoustique : **Non revendiqué**

N° Certificat ACERMI : **14/D/058/950 ; 18/D/047/1326**

Représentativité de la FDES :

Cette FDES est représentative du produit PULS'R 47 120 mm mis sur le marché français en 2020. Ce produit étant fabriqué par 2 sites de production d'URSA à Desselgem (Belgique) et El Pla (Espagne), les impacts environnementaux représentent une moyenne pondérée par les volumes de ventes en France de 2020.

Description des principaux composants et/ou matériaux pour 1 m² de produit :

Paramètre	Valeur / Description
Quantité de laine de verre	1,30 kg
Epaisseur	120 mm
Emballage pour le transport et la distribution	Packaging : 13,0 g de LDPE Palettisation : 3,0 g de HDPE 48,2 g de bois

Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate fournie par l'Annexe XIV du règlement REACH avec une concentration supérieure à 0,1% en masse.

Description de la durée de vie de référence (DVR) :

La durée de vie de référence est de 50 ans. Elle correspond à la période au bout de laquelle il est supposé une rénovation du bâtiment causée par des besoins indépendants de la durée de vie du produit. Le produit conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.

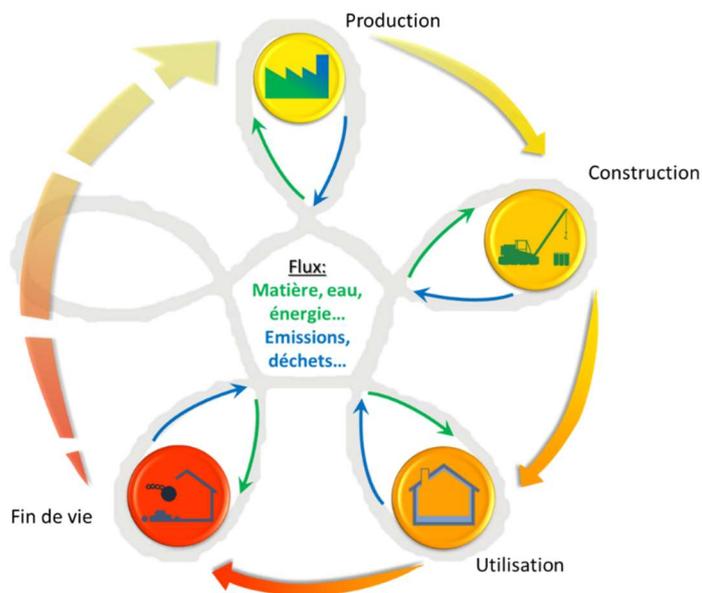
Paramètre	Valeur / Description
Durée de vie de référence (DVR)	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	Cf. la Déclaration des Performances (DoP) du produit sur www.ursa.fr
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Sans objet
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	L'installation doit se faire conformément aux règles de l'art ou DTU ou DTA, applicables.
Environnement extérieur (pour les applications en extérieur), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Les produits en laine minérale, mis en œuvre à l'extérieur des bâtiments, ne sont pas utilisés directement à l'extérieur. Ils ne sont donc pas influencés par les conditions climatiques extérieures. Pour plus d'informations, se référer aux documents techniques correspondants (recommandations RAGE, règles professionnelles, DTU, DTA ...).
Environnement intérieur (pour les applications en intérieur), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Les produits en laine minérale, mis en œuvre à l'intérieur des bâtiments, sont utilisés sous protection (plaque de plâtre / bois /...). Pour plus d'informations, se référer aux documents techniques correspondants (recommandations RAGE, règles professionnelles, DTU, DTA ...).
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les produits en laine minérale ne sont pas soumis à des contraintes d'utilisation ou d'exposition mécanique.

Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité et remplacement des composants remplaçables

Les produits en laine minérale ne nécessitent pas de maintenance durant leur vie en oeuvre.

• Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie



Etapes et modules du cycle de vie pris en compte

Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l' énergie	B7 Utilisation de l' eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Etape de production, A1-A3

L'étape de la production de produits en laine minérale est subdivisée en trois modules : A1, approvisionnement en matières premières ; A2, transport ; et A3, fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme NF EN 15804+A1. Cette règle est appliquée à la présente FDES.

A1 Approvisionnement en matière première

Ce module prend en compte l'approvisionnement et le traitement de toutes les matières premières, et les énergies qui sont produites en amont du procédé de fabrication. En particulier, il couvre l'approvisionnement en matières premières pour la fabrication du liant et des fibres de verre, comme le sable. En complément de ces matières premières, des matériaux recyclés (calcin) sont utilisés en entrants.

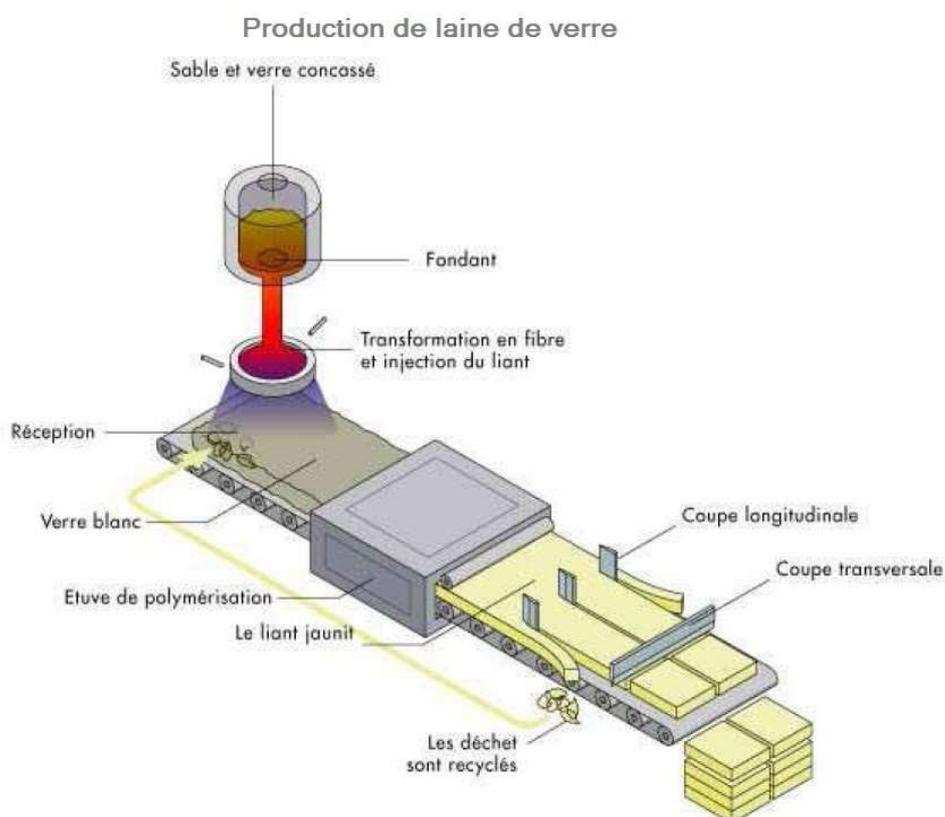
A2 Transport à destination du fabricant

Les matières premières sont transportées jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires (valeurs moyennes) pour chacune des matières premières.

A3 Fabrication

La fabrication de laine de verre inclut les étapes de fusion et de fibrage (cf. diagramme du procédé de fabrication, ci-dessous). De plus, la production des emballages est prise en compte à cette étape.

Diagramme du procédé de fabrication



Etape de construction, A4-A5

L'étape de construction est divisée en deux modules : A4, le transport jusqu'au site de construction ; et A5, l'installation dans le bâtiment.

A4 Transport jusqu'au site de construction

Ce module inclut le transport de la sortie d'usine au chantier.

Le transport est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur / Description
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport	Camion avec une charge utile de 24 t Consommation de diesel de 38 litres / 100 km
Distance moyenne jusqu'au chantier	658 km
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	100 % de la capacité en volume 30 % de retours à vide
Pouvoir couvrant du produit transporté	498,77 m ² /palette et 20 palettes/camion Pouvoir couvrant = 10,82 kg/m ²
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	> 1 (produits comprimés dans les emballages)

A5 Installation dans le bâtiment

Ce module comprend les déchets produits lors de l'installation de la laine minérale dans le bâtiment, la production supplémentaire engendrée pour compenser ces pertes, et le traitement des déchets de chantier. Les scénarios utilisés pour la quantité de déchets générée lors de la mise en œuvre et le traitement des déchets de chantier sont les suivants :

Paramètre	Valeur / Description
Intrants auxiliaires pour l'installation	Non considérés
Utilisation d'eau	Pas d'eau utilisée
Utilisation d'autres ressources	Pas d'autres ressources utilisées
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	0,005 kWh d'électricité / kg de laine de verre sont nécessaires pour le soufflage
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	2 % de laine de verre
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les déchets de laine de verre sont considérés comme éliminés par enfouissement. Les emballages du produit et ceux liés à la production complémentaire due aux pertes sont considérés comme éliminés par enfouissement / recyclés / incinérés avec valorisation énergétique. Masse totale de déchets : 0,09 kg/UF
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Pas d'émissions à considérer

Etape d'utilisation, B1-B7

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1 : Utilisation ou application du produit installé
- B2 : Maintenance
- B3 : Réparation
- B4 : Remplacement
- B5 : Réhabilitation
- B6 : Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7 : Besoins en eau durant la phase d'exploitation

Aucune opération technique n'est nécessaire durant la phase d'utilisation du produit. Ainsi, les laines minérales n'ont pas d'impact durant cette étape, mais elles permettent des économies d'énergie potentielles. Ces économies d'énergie ne sont pas prises en compte dans l'analyse de cycle de vie du produit.

Etape de fin de vie, C1-C4

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; et C4, élimination.

C1 Déconstruction, démolition

La déconstruction et/ou le démontage des produits d'isolation fait partie de la démolition d'un bâtiment entier. Dans le cas présent, l'impact environnemental est supposé être très faible et peut être négligé.

C2 Transport jusqu'au traitement des déchets

Paramètre	Valeur / Description
Processus de collecte spécifié par type	1,30 kg de laine de verre (collectés avec des déchets de construction mélangés)
Système de récupération spécifié par type	Aucune réutilisation, ni recyclage, ni récupération d'énergie
Élimination spécifiée par type	1,30 kg de laine de verre mis en installation de stockage de déchets non inertes et non dangereux
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple, pour le transport)	Camion avec une charge utile de 24 t Consommation de diesel : 38 litres / 100 km Distance : 50 km

C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage

Le produit est considéré comme totalement mis en décharge (enfouissement), sans réutilisation, récupération et/ou recyclage. Le produit n'est donc pas concerné par ce module.

C4 Élimination

La laine de verre est supposée être mise en installation de stockage de déchets non inertes et non dangereux en totalité.

Bénéfices et charges au-delà des frontières du système, D

Le module D est considéré comme nul (égal à 0).

• Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A1, son complément national NF EN 15804/CN, et la norme NF EN 16783 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Frontières du système	Du berceau à la tombe : étapes = A1-A3, A4-A5, B1-B7, C2-C4
Règles de coupure	Aucun critère de coupure n'est appliqué
Allocations	Etant donné qu'il n'y a pas de coproduits, les critères d'allocations ne sont pas utilisés.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données	Pays de production : Belgique / Espagne Année des données de production : 2020 Bases de données secondaires : Modules Ecoinvent V3.1 (2014)
Variabilité des résultats	La variabilité des résultats de l'indicateur réchauffement climatique sur le cycle de vie en fonction des sites de production est de l'ordre de -5 % à +14%.

• Résultats de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les indicateurs environnementaux sont calculés à partir du logiciel SimaPro 9.2.

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Indicateurs décrivant les impacts environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Réchauffement climatique kg équiv CO ₂ /UF	1.10	1.25E-01	3.23E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	9.04E-03	0	6.96E-03	0
Le potentiel de réchauffement global d'un gaz se réfère à la contribution totale au réchauffement global résultant de l'émission d'une unité de ce gaz par rapport à une unité du gaz de référence, le dioxyde de carbone, dont la valeur 1 lui est attribuée.															
Appauvrissement de la couche d'ozone kg équiv CFC 11 /UF	1.55E-07	2.31E-08	4.34E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	1.67E-09	0	1.09E-09	0
La destruction de la couche d'ozone stratosphérique qui protège la Terre des rayons ultraviolets nocifs à la vie. Cette destruction de l'ozone est causée par la rupture de certains chlore et / ou des composés contenant du brome qui se rompent quand ils atteignent la stratosphère et détruisent ensuite les molécules d'ozone par des réactions catalytiques.															
Acidification des sols et de l'eau kg équiv SO ₂ /UF	4.14E-03	3.33E-04	9.90E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	2.41E-05	0	5.11E-05	0
Les polluants acides ont des impacts négatifs sur les écosystèmes naturels et l'environnement par l'homme incluant les bâtiments. Les principales sources d'émissions de substances acidifiantes sont l'agriculture et la combustion de combustibles fossiles utilisés pour la production d'électricité, le chauffage et les transports.															
Eutrophisation kg équiv PO ₄ ³⁻ /UF	6.26E-04	5.65E-05	1.58E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	4.09E-06	0	9.57E-06	0
L'eutrophisation est un enrichissement excessif, en nutriments, des eaux et des surfaces continentales avec des effets biologiques néfastes associés.															
Formation d'ozone photochimique kg équiv C ₂ H ₄ /UF	2.69E-04	1.60E-05	6.47E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	1.16E-06	0	1.90E-06	0
Les réactions chimiques provoquées par l'énergie de la lumière du soleil. La réaction des oxydes d'azote avec les hydrocarbures en présence de lumière solaire, formant de l'ozone, est un exemple de réaction photochimique.															
Epuisement des ressources abiotiques (éléments) - kg équiv Sb /UF	6.97E-08	2.57E-10	1.66E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	1.86E-11	0	2.95E-11	0
Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) - MJ PCI/UF	17.8	1.76	4.13E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1.27E-01	0	9.85E-02	0
La consommation de ressources non renouvelables réduit leur disponibilité pour les générations futures.															
Pollution de l'air - m ³ /UF	96.7	12.3	2.98	0	0	0	0	0	0	0	0	8.91E-01	0	9.81E-01	0
Pollution de l'eau - m ³ /UF	2.89E-01	3,65E-02	7.16E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	2.64E-03	0	1.72E-03	0

UTILISATION DES RESSOURCES

Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ PCI/UF	3.85	4,68E-03	7.99E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	3.38E-04	0	2.02E-03	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ PCI/UF	7.23E-01	0	1.45E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ PCI/UF	4.58	4,68E-03	9.43E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	3.38E-04	0	2.02E-03	0
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ PCI/UF	2,16E+01	1.77	5.56E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1.28E-01	0	1.03E-01	0
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ PCI/UF	9,56E-01	0	1.91E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ PCI/UF	2,25E+01	1.77	5.75E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	1.28E-01	0	1.03E-01	0
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	6,01E-01	0	1,20E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ PCI/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ PCI/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	6.27E-03	2.18E-04	1.61E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	1.58E-05	0	1.85E-05	0

CATEGORIE DE DECHETS

Indicateurs décrivant les catégories de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés - kg/UF	7.90E-02	8.68E-05	1.77E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	6.28E-06	0	3.31E-05	0
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	2.04E-01	1.43E-03	7.39E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1.03E-04	0	1.30	0
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	7.62E-05	1.31E-05	2.90E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	9.46E-07	0	6.46E-07	0

FLUX SORTANTS

Indicateurs décrivant les flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Composants destiné à la réutilisation - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	0	0	2.29E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie fournie à l'extérieur - MJ PCI/UF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX					
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »					
Indicateurs Unité	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie de vie
Impacts environnementaux					
Réchauffement climatique - kg équiv CO ₂ /UF	1,10E+00	1,57E-01	0,00E+00	1,60E-02	1,27E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone - kg équiv CFC 11 /UF	1,55E-07	2,74E-08	0,00E+00	2,76E-09	1,86E-07
Acidification des sols et de l'eau - kg équiv SO ₂ /UF	4,14E-03	4,32E-04	0,00E+00	7,52E-05	4,65E-03
Eutrophisation - kg équiv PO ₄ ³⁻ /UF	6,26E-04	7,24E-05	0,00E+00	1,37E-05	7,12E-04
Formation d'ozone photochimique - kg équiv C ₂ H ₄ /UF	2,69E-04	2,25E-05	0,00E+00	3,06E-06	2,94E-04
Épuisement des ressources abiotiques (éléments) - kg équiv Sb /UF	6,97E-08	1,92E-09	0,00E+00	4,81E-11	7,17E-08
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) - MJ PCI/UF	1,78E+01	2,17E+00	0,00E+00	2,26E-01	2,02E+01
Pollution de l'air - m ³ /UF	9,67E+01	1,53E+01	0,00E+00	1,87E+00	1,14E+02
Pollution de l'eau - m ³ /UF	2,89E-01	4,36E-02	0,00E+00	4,36E-03	3,37E-01
Utilisation des ressources					
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ PCI/UF	3,85E+00	8,45E-02	0,00E+00	2,36E-03	3,94E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ PCI/UF	7,23E-01	1,45E-02	0,00E+00	0,00E+00	7,37E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ PCI/UF	4,58E+00	9,90E-02	0,00E+00	2,36E-03	4,68E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ PCI/UF	2,16E+01	2,33E+00	0,00E+00	2,31E-01	2,41E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ PCI/UF	9,56E-01	1,91E-02	0,00E+00	0,00E+00	9,75E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ PCI/UF	2,25E+01	2,34E+00	0,00E+00	2,31E-01	2,51E+01
Utilisation de matière secondaire - kg/UF	6,01E-01	1,20E-02	0,00E+00	0,00E+00	6,13E-01
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UF	6,27E-03	3,79E-04	0,00E+00	3,42E-05	6,69E-03
Catégories de déchets					
Déchets dangereux éliminés - kg/UF	7,90E-02	1,85E-03	0,00E+00	3,94E-05	8,09E-02
Déchets non dangereux éliminés - kg/UF	2,04E-01	7,53E-02	0,00E+00	1,30E+00	1,58E+00
Déchets radioactifs éliminés - kg/UF	7,62E-05	1,60E-05	0,00E+00	1,59E-06	9,37E-05
Flux sortants					
Composants destinés à la réutilisation - kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage - kg/UF	0,00E+00	2,29E-02	0,00E+00	0,00E+00	2,29E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UF	0,00E+00	1,92E-02	0,00E+00	0,00E+00	1,92E-02
Énergie fournie à l'extérieur - MJ PCI/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

• Interprétation du cycle de vie

Indicateurs environnementaux / Etapes	Etape de production (A1-A3)	Etape de construction (A4-A5)	Etape d'utilisation (B1-B7)	Etape de fin de vie (C1-C4)	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système (D)
Réchauffement climatique kg CO2 eq/UF	1,10	0,16	0,00	0,02	1,27 kg CO2 equiv/UF	0,00
Épuisement des ressources abiotiques (fossiles) MJ/UF	17,80	2,17	0,00	0,23	20,19 MJ/UF	0,00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire [1] MJ/UF	27,10	2,44	0,00	0,23	29,78 MJ/UF	0,00
Utilisation nette d'eau douce m ³ /UF	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01 m ³ /UF	0,00
Déchets éliminés [2] kg/UF	0,28	0,08	0,00	1,30	1,66 kg/UF	0,00

[1] Somme de: "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables" + "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables".
 [2] Somme de: "Déchets dangereux éliminés" + "Déchets non dangereux éliminés" + "Déchets radioactifs éliminés".

Les impacts associés au réchauffement climatique sont principalement liés à l'étape de production A1-A3. En effet, cette étape est la première source d'émission de gaz à effet de serre dus aux consommations de gaz naturel et d'électricité nécessaires au processus de fabrication.

Une tendance similaire est visible pour l'épuisement des ressources abiotiques fossiles et l'utilisation des ressources d'énergie primaire. De la même façon, les consommations de gaz naturel et d'électricité ont de fortes répercussions sur ces indicateurs.

La consommation d'eau visible à l'étape de production est liée à la consommation d'énergie (électricité) du processus industriel.

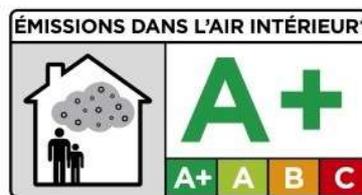
A l'inverse des autres indicateurs, la quantité de déchets éliminés est essentiellement générée à l'étape de fin de vie C1-C4. En effet, la totalité des déchets de fin de vie sont mis en centre d'enfouissement. La deuxième contribution visible est celle de l'étape de production.

- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur

COV et formaldéhyde

Le classement sanitaire du produit URSA PULS'R 47 est A+, selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils. L'évaluation du produit est détaillée dans les rapports n° 392-2020-00535701_A_EN et n° 392-2021-00307201_A_EN.



Laines minérales et santé

➤ Irritation mécanique des fibres

Les fibres de laines minérales ne sont plus classées R38 pour l'irritation pour la peau depuis janvier 2009 (Directive 2009/2/CE) et n'ont donc plus aucun classement irritant. Les plus grosses de ces fibres (celles dont le diamètre est supérieur à environ 5 µm) peuvent, comme tout corps étranger, causer des démangeaisons. Ces démangeaisons sont des réactions mécaniques et non chimiques. Elles sont temporaires.

➤ Classement cancérogène des fibres

Les fibres constituant les laines minérales sont exonérées du classement cancérogène d'après : le Règlement sur le classement et l'étiquetage des substances et mélanges, le Règlement (CE) n° 1272/2008 et sa première mise à jour le Règlement (CE) n° 790/2009. Elles ont en effet passé avec succès les tests prévus par ce Règlement et leur biopersistance est inférieure aux valeurs définies dans la note « Q » de ce texte. Cette exonération est certifiée par l'European Certification Board (EUCEB - www.euceb.org).

L'EUCEB certifie que les fibres sont en conformité avec la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008. L'EUCEB garantit que les tests d'exonération ont été exécutés dans le respect des protocoles européens, que les industriels ont mis en place des procédures de contrôle lors de la fabrication des produits, que des tierces parties contrôlent et valident les résultats.

L'engagement des industriels vis à vis d'EUCEB consiste à :

- Fournir un rapport d'essai établi par un des laboratoires reconnus par l'EUCEB, prouvant que les fibres satisfont à une des quatre conditions d'exonération prévues dans la note « Q » du Règlement (CE) n° 1272/2008,
- Se soumettre, deux fois par an, au contrôle de sa production par une tierce partie indépendante reconnue par EUCEB (prélèvements d'échantillons et conformité à l'analyse chimique initiale),
- Mettre en place les procédures de contrôle interne dans chaque usine.

Les produits répondant à cette certification sont reconnaissables grâce au logo EUCEB apposé sur les emballages :



➤ *Classement cancérogène des fibres*

Les recommandations à suivre pour la mise en œuvre des matériaux isolants à base de laine minérale sont similaires à celles usuellement applicables à tout chantier et sont les suivantes :



Couvrir les parties du corps exposées. Dans un endroit non ventilé, portez un masque jetable.



Se rincez à l'eau froide avant de se laver.



Nettoyez avec un aspirateur.



Ventilez le lieu de travail si possible



Respecter la réglementation sur les déchets



En cas de travail au dessus de la tête, portez des lunettes

De plus, des mesures réalisées sur des chantiers de construction montrent des expositions moyennes des professionnels installant des isolants en laine minérale plus faibles que celles mesurées sur les sites de production. Ces mesures ont été réalisées à la demande du FILMM sur des chantiers en France par des organismes agréés.

Types d'applications	Mesures individuelles, réalisées sur les opérateurs			
	Nombre de mesures	Moyenne (fibre/ml)	Médiane (fibre/ml)	Probabilité de dépasser la valeur limite d'exposition professionnelle (1 fibre/ml)
Murs - Laine de verre sur ossature métallique	9	0,1	0,07	0,07%
Murs - Complexe de doublage	7	0,23	0,19	2,01%
Toits - Laine de verre à souffler	8	0,09	0,05	0,12%
Rampants - Laine de verre	4	0,08	0,06	0,00%
Projection - Laine de laitier (opérateur alimentation)	6	0,07	0,06	0,00%
Projection - Laine de laitier (projeteur)	10	0,07	0,06	0,00%

Tableau : Résultats de mesures d'exposition aux fibres de laines minérales réalisées en 2006 et 2007 sur des chantiers de construction en France (source : FILMM)

➤ Les fibres pendant la vie du bâtiment

L'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur a mesuré les concentrations dans l'air ambiant des fibres minérales lors de son étude pilote en 2002. Ces résultats, d'après l'OQAI, n'ont pas montré « de spécificité apparente des espaces intérieurs. Les valeurs mesurées sont de l'ordre de 10-4 fibres par litre sans différence marquée entre l'extérieur et l'intérieur pour l'ensemble des sites mesurés. »

L'analyse de ces résultats et la hiérarchisation des polluants réalisés par le groupe d'experts de l'OQAI ont abouti à la décision de ne pas refaire de mesures de concentrations en fibres dans l'air intérieur des logements lors de leur campagne de 2003-2005.

Les fibres de laines minérales ne représentent qu'une infime partie des particules et fibres respirables présentes dans l'air ambiant. Dans les locaux à usage privé ou collectif, les niveaux d'exposition sont de l'ordre de 0,0002 à 0,005 fibre/ml, soit 1/200^{ème} de la Valeur Limite d'Exposition professionnelle (Schneider T., 1995).

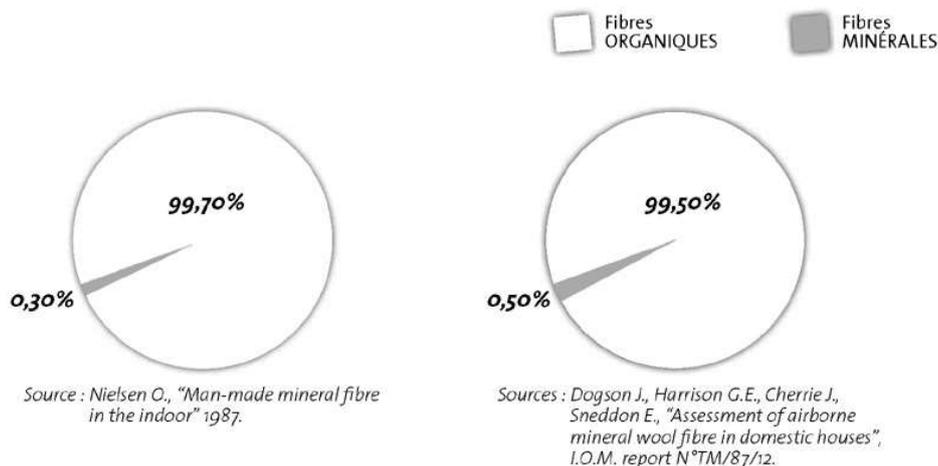


Figure : Les fibres respirées dans l'air intérieur

Emissions radioactives

Non testé

Sol et eau

Non pertinent pour le produit concerné par cette FDES.

• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

L'isolation des parois contribue à une ambiance saine et confortable, à l'augmentation du confort thermique en réduisant les effets de parois froides.

Munie d'un pare-vapeur, elle évite tout risque de condensation dans les parois.

En isolant à confort égal, on diminue la température intérieure ce qui est source de réduction de consommation d'énergie.

Les laines minérales offrent par leurs processus de fabrication un large choix d'épaisseurs et de résistances thermiques. La conductivité thermique des laines minérales est comprise entre 0,030 et 0,040 W/(m.K).

La résistance thermique R du produit et ses caractéristiques d'aptitude à l'usage sont certifiées par ACERMI, ce qui garantit la fiabilité des performances déclarées. Les numéros de certificat ACERMI du produit sont : 14/D/058/950 ; 18/D/047/1326.

Elles sont de plus, conformes au marquage CE selon la norme NF EN 14064-1 pour les produits manufacturés du bâtiment.

La laine minérale est imputrescible par nature et non hydrophile dans les usages en bâtiment. Elle ne retient pas l'eau et, en cas de mouillage accidentel, elle retrouve ses propriétés initiales après séchage. La souplesse naturelle des produits et leurs dimensions permettent des mises en œuvre aisées et des découpes ajustées qui garantissent la performance thermique de la paroi réalisée par un calfeutrage parfait.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Les laines minérales sont par nature des produits efficaces en isolation et en correction acoustique. Leur souplesse et leur porosité ouverte en sont les raisons.

Pour les produits destinés au remplissage des cavités (cloison, doublage) La laine a un rôle amortisseur « Système Masse-Ressort-Masse ». Elle est indépendante des parements.

Pour les produits destinés aux sols flottants ou aux complexes de doublage, la laine assure la liaison mécanique des parements.

Pour les produits destinés à la correction acoustique (plafonds décoratifs, revêtements muraux ...), le coefficient d'absorption α_w permet de connaître l'aptitude à l'emploi.

Par les matières premières constitutives, les exigences acoustiques et de sécurité incendie sont conjointement respectées.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Non concerné car dans ses conditions normales d'usage, le produit n'est visible ni dans les espaces intérieurs ni depuis l'extérieur.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Sans objet